

LA PASSERELLE DU BARRAGE DE BONNAVAUD

Nous devrions sans doute dire « les passerelles ». En effet, il y en a eu trois.

- la première, en bois..... 1905-1932
- la seconde, métallique.....1932-1960
- la troisième, en bois de 1960 à sa submersion par le nouveau barrage.

C'est l'histoire de la seconde qu'a bien voulu me confier M. Henri PARENTON, retraité à Guéret. Il l'a construite ; il en parle avec amour et émotion.

R.P : Bonjour, M.PARENTON. Merci de me recevoir chez vous pour parler de la passerelle du barrage de Bonnavaud. Cette passerelle reliait la rive droite de la Creuse à l'usine électrique. De plus, elle permettait aux habitants de Glénic de se rendre à Chignaroche, Péchadoire, Anzême et vice-versa, aux habitants d' Anzême d'aller à Glénic ou à Jouillat. Par quel concours de circonstances et comment l'avez-vous réalisée ?

H.P : Oui, effectivement, cette histoire est très curieuse. Je travaillais à Paris aux usines Citroën en qualité de mécanicien-ajusteur ; c'était en 1932 ; j'avais 27 ans. Je ne faisais que 32 heures de travail par semaine. J'étais célibataire, originaire de Guéret ; mes parents occupaient l'emploi de concierge à la mairie de Guéret.

La construction de la nouvelle passerelle avait été confiée par M. Bourzat, président de la Société électrique de Guéret, et par son gendre, M.Tramichek, ingénieur de ladite société, à M. Durand, serrurier-forgeron , place Rochefort à Guéret.

M .Durand avait commencé les travaux. Il avait réalisé environ 1/3 de l'ouvrage lorsqu'il tomba gravement malade au cours de l'hiver 1931-1932 ; il ne put de ce fait les achever. C'est alors que M. Tramichek me contacta. Souhaitant revenir au pays, j'acceptai de poursuivre l'œuvre de M. Durand, moyennant un salaire de 1000F par mois.

La passerelle comprenait 6 montants, soit trois de chaque côté, au bas desquels étaient fixés les rails destinés à recevoir le tablier pour le passage des piétons.

M'étant rendu sur place, je constatais que la lit de la rivière avait une largeur de 24 mètres ; il fallait donc ancrer la passerelle de 25 mètres aux deux extrémités et la faire reposer sur un pilier central situé dans la rivière, à 7 m du bord droit et à 17 m de la rive gauche.

L'ensemble pesait environ 10 tonnes ; le tablier était conçu pour recevoir des madriers du type SNCF dont le poids total était également de 10 tonnes.

Ayant accepté, je me mis à l'ouvrage aussitôt.

R.P : Vous avez réalisé les morceaux d'armature à Guéret. Comment ont-ils été acheminés jusqu'à l'usine électrique de Bonnavaud ? Il n'y avait pas de route à l'époque.

H.P : Effectivement, il n'y avait pas de route pour arriver au barrage. La passerelle et les madriers ont été conduits de Guéret à Chignaroche par la route d'Anzême, puis amenés à pied d'œuvre, à travers la côte, par des chevaux que conduisait M. Bruneau, charretier à Guéret. C'était un travail difficile ; vous connaissez la déclivité des côtes ; mais il fut mené à bien sans incident.

R.P : Comment avez-vous assemblé les morceaux de la passerelle ? Avez-vous travaillé seul ?

H.P : L'ossature a été préparée à Guéret (1/3 par M .Durand et 2/3 par moi-même). Les morceaux ont été assemblés puis rivés sur place ; j'ai effectué le rivetage et la fixation en 7 mois de février à septembre 1932. J'ai été aidé pour la pose par M. Jean Auclair, de Péchadoire. Au fur et à mesure de l'avancement des travaux, nous placions les madriers, ce qui nous assurait une certaine sécurité et une stabilité correcte ; nous évitions ainsi de nous retrouver avec les poissons.

R.P : Et votre œuvre achevée, vous êtes retourné à Paris ?

H.P : Non, pas tout de suite ; en effet, je me plaisais en Creuse. Il y avait du travail à la Société électrique ; je suis resté ici 27 ans, d'abord dans cette société, puis à E.D.F, après la nationalisation en 1945. J'ai participé à la construction de nombreuses lignes électriques dans ce département jusqu'en 1958. Puis, je suis retourné à Paris jusqu'à ma retraite en septembre 1960.

R.P : Septembre 1960, dites-vous ! Mais la passerelle a été emportée par la fameuse crue des 4 et 5 octobre 1960. Curieuse coïncidence, ne trouvez-vous pas ?

H.P : Oui, effectivement la passerelle a été emportée par la crue d'octobre 1960. Coïncidence ou pas, je ne saurais vous répondre, mais le fait est là. Ce que je puis vous dire, c'est qu'elle a vécu 26 ans comme la précédente et ce sera ma seule conclusion.

R.P : Merci M. PARENTON.

(M. PARENTON est décédé en juin 1994).